

Formation continue

Formation professionnelle continue

But : Permettre aux collaborateurs d'architecte de préparer le DEA, puis l'HMONP

Durée : 4 ans, recrutement biennal en 2^{ème} année de licence ou en 1^{ère} année de master

Doctorat

Le troisième cycle conduit au Diplôme de Docteur en Architecture

But : Formation à la recherche par la recherche au sein d'un des laboratoires de l'ENSA•M (INAMA, Project [s] ou MAP-Gamsau)

Durée : 3 ans en association avec l'École doctorale 35S « *Espaces, Cultures, Sociétés* » d'Aix-Marseille Université ; Rédaction et soutenance de thèse.

Licence

Le premier cycle conduit au Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)

But : Acquérir les bases d'une culture architecturale, de la compréhension et de la pratique du projet architectural. Il cristallise la pluridisciplinarité de l'architecture.

Durée : 3 ans ; Stage en 2^{ème} année et en 3^{ème} année. Rapport d'étude en 3^{ème} année.

Master

Le deuxième cycle conduit au Diplôme d'Etat d'Architecture (DEA)

But : Permettre une compréhension des problématiques et le développement d'une pensée critique et prospective quant aux thématiques architecturales.

Durée : 2 ans ; Stages en 4^{ème} année. Rédaction d'un mémoire de séminaire. Conception et soutenance du projet de Fin d'Etudes (P.F.E.)

Double-cursus

Double-diplôme d'Architecte-Ingénieur en génie civil/Ingénieur-architecte

But : Former des professionnels disposant d'une double culture architecte et ingénieur en génie civil s'inscrivant dans un réalisme de modernité.

Durée : 7 ans en partenariat avec Polytech' Marseille. Cours dans les 2 écoles afin de valider les 2 diplômes

HMONP

Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre

But : Acquérir les connaissances liées à la maîtrise d'œuvre, en particulier sur le plan de la responsabilité personnelle, de la gestion et des normes et réglementations.

Durée : 3 semaines de cours/séminaires et 6 mois minimum de mise en situation professionnelle. Expérience de chantier, soutenance de mémoire de projet professionnel.

Inscription pour l'entrée en 1^{ère} année du cycle de Licence

Les candidats préparant ou ayant déjà le Bac français ou européen doivent saisir un vœu sur le portail internet Parcoursup (www.parcoursup.fr) entre le **22 janvier et le 12 mars 2020**. L'admissibilité repose sur l'examen du dossier scolaire. Les oraux d'admission seront répartis entre le 25 avril et le 09 mai 2020.

Renseignements : **Bureau des admissions** admissions@marseille.archi.fr

